

Bienvenue

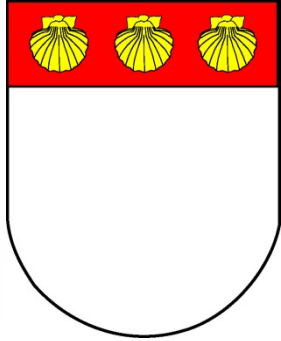




Introduction et souhais de bienvenue



Missy



Le mot du Syndic de Montricher M. Didier Amez-Droz



Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Bienvenue

Quelques mot de Missy

Accueil par le Syndic de Montricher

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du 15 juin 2017 à Le Vaud

Ordre du jour

3. Présentation de M. Gérard Produit
«Solidarité culturelle dans le district de Nyon»
4. Informations générales de la
Présidente et du Comité de l'AdCV

Ordre du jour

Tables rondes

GT Péréquation

Les cas de rigueur (péréquation)

Aménagement du territoire

Loi sur les écoles de musique

Ordre du jour

EIAP

Audit de la cour des comptes sur
la police coordonnée

Communes percevant elles-
mêmes leurs impôts

Ordre du jour

5. Divers et propositions de l'assemblée

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2017 à Le Vaud

Présentation de M. Gérard
Produit, Syndic de Coppet
Membre du CoDir du district de
Nyon, en charge de la culture, du
tourisme et du sport

«Solidarité culturelle dans le
district de Nyon»





Informations générales de la Présidente et du Comité

Synthèse et commentaires des tables rondes du 15.6.17 (S. Chemouny)

Tables rondes

Questions définitivement tranchées

1. Marge d'autofinancement : rejetée;
2. Péréquation à plusieurs niveaux (villes, villages...) : rejetée.
3. Taux unique : rejeté

Révision de la péréquation

Préambule;

Les principes fondamentaux admis

- Solidarité équivalente à aujourd'hui
- Péréquation claire, compréhensible et juste
- Limiter les différents plafonds
- Basé sur des critères fiables



Révision de la péréquation

Principes fondamentaux qui doivent
être admis pour aller de l'avant

Révision de la péréquation

Péréquation des moyens

- Quels impôts doit-on prendre en compte ?
 - Actuellement pour la valeur du pt impôt/hab. :
IRF, IBC, étrangers, source, personnel, cplt s/immeubles
PM, foncier normalisé à 1.0, déduits pertes s/déb.,...
 - Impôts conjoncturels :
succession, donation, mutation, gain immob, frontaliers
- Doivent-ils tous être traités de la même manière ?

Révision de la péréquation

Seuil de solidarité;

- Plafond de l'effort total pour les communes;
- Comment permettre à toutes les communes de conserver une part de leurs revenus après péréquation

Révision de la péréquation

Financement de la facture sociale ?

- Bascule de points d'impôts; plutôt défavorable
- Impôts conjoncturels, lesquels et à quels taux
- Valeur du point d'impôt par habitant
- Ecrêtage, depuis quel niveau, quel pourcentage ?

Révision de la péréquation

Péréquation des besoins

- Quelles communes aider avec la péréquation ?
 - A forte population
 - A faible potentiel fiscal (en-dessous de la moyenne)
- Charges «inévitables» et «incompressibles» en-dessus de la moyenne
 - Routes, transports, forêts, culture, sport,...
 - Coûts de mise en conformité disproportionnés aux ressources de la commune

Etat d'avancement du GT péréquation (S. Chemouny)

GT Péréquation

- Réuni à 3 reprises;
- Validation des questions posées en juin;
- Validation des questions de ce jour;

GT Péréquation

- L'attention des Député-e-s membres du GT a été attirée sur la solution AdCV pour le règlement des cas de rigueur;
- Il se réunira à nouveau en janvier 2018;

GT Péréquation

- Analyse de la péréquation actuelle;
- Définition d'une feuille de route;
- Réforme ou refonte du système;
- Modélisation de la future péréquation;
- Répartition tâches canton/communes : impacts financiers et politiques;

Proposition de l'AdCV pour régler les « cas de rigueur » (J.-Y. Thévoz)

Solution AdCV

- Conserver le point d'impôt écrêté dans son entier;
- Augmenter d'un tiers la couche de solidarité, soit de 27% à 36%;

Solution AdCV

- Conserver le plafond du taux de l'effort à 56% au lieu de le baisser à 45% comme proposé par l'UCV;

Solution AdCV

- Permet de régler tous les cas de rigueur;
- Les communes les plus contributrices conservent env. CHF 27 mios de plus



ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES





ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES



Solution du Canton

- Plafonnement de l'effort à 45 points d'impôt communaux ;
- Nouvelle compétence à la COPAR, qui pourra proposer des solutions au CE pour remédier aux cas de rigueur.

Aménagement du territoire (P. Stampfli)

Loi sur les écoles de musique (A. Sutter)

Loi sur les écoles de musique

- 7 juin 2010 : protocole d'accord;
- 2017 : plafond à CHF 8,50 par habitant au lieu CHF 9,50;
- 2018 : contribution à CHF 9,50;

EIAP (Etablissement Inter- communal pour l'Accueil Parascolaire (A. Sutter)

Audit de la cour des comptes : Organisation et financement de la police coordonnée (J.-C. de Mestral)



Audit de la cour des comptes

La Cour des comptes a fait 5 recommandations :

Audit de la cour des comptes

1. Problèmes de blocages dans la gouvernance au niveau du CCS et de la direction opérationnelle (DO).

Audit de la cour des comptes

2. Systématique et coordination à développer.

Audit de la cour des comptes

3. Estimation des coûts problématique.

Audit de la cour des comptes

4. Mode de financement opaque,
rigide, déséquilibré dès l'origine.



Audit de la cour des comptes

5. Unification des statuts.

Communes percevant elles- mêmes leurs impôts (S. Chemouny)

Communes percevant elles-mêmes leurs impôts

- 13 communes dans le Canton, dont 6 membres de l'AdCV;
- 7 communes dans le district de Morges mais on en trouve dans 6 districts différents;

Communes percevant elles-mêmes leurs impôts

- Petites communes, mais pas que ;

Communes percevant elles-mêmes leurs impôts

- Avantages :
 - Acomptes selon l'agenda de la commune;
 - Décider du montant de ceux-ci;

Communes percevant elles-mêmes leurs impôts

- Avantages :
 - Intérêt aux contribuables ;
 - Contrôle et suivi.

Communes percevant elles-mêmes leurs impôts

- Inconvénients :
 - Travail administratif/expédition conséquent.



Divers et propositions de l'assemblée



Merci de votre attention

Prochaine AG
le 30 novembre 2017
à Penthalaz